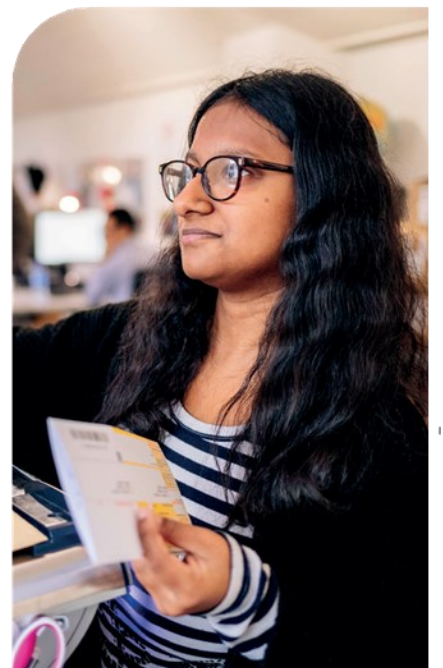


RAPPORT ANNUEL

Assemblée générale du 31 mai 2024



INTRODUCTION

Page 3 **Le mot de la Présidente et le mot du Directeur général**

CAP' DEVANT ! L'ESSENTIEL

Page 4 **Qui sommes nous ?**

Page 5 **Notre organigramme**

Page 6 **Notre gouvernance**

Page 7 **Décisions du conseil d'administration**

NOS RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

Page 8 **Nos partenariats**

Page 9 **Nos missions de représentation**

Page 10 **Notre communication**

NOS ACTIONS 2023 ET ORIENTATIONS 2024

Page 11 **Promouvoir et soutenir le pouvoir d'agir des personnes accompagnées**

- Garantir leur participation
- Développer la pair-aidance
- Former et informer les personnes sur leurs droits

Page 16 **Favoriser le bien-être et l'épanouissement des personnes accompagnées**

- Développer une communauté rassemblée autour de la qualité et du bien être
- Développer la mise en réseau pour optimiser les parcours de vie

Page 19 **Améliorer et élargir notre offre de services**

- Adapter les structures aux attentes des personnes
- Élargir notre offre

Page 22 **Co-construire avec les familles et favoriser leur implication**

- Renforcer l'accompagnement des familles et valoriser leur savoir-faire

Page 23 **Agir en faveur du bien-être des professionnels et du développement de leurs compétences**

- Améliorer la gestion des ressources humaines
- Valoriser et soutenir les talents des professionnels

Page 25 **Assurer la pérennité de l'association**

- Inciter les familles à participer et s'investir dans la vie associative
- Développer des financements hybrides

CAP' DEVANT ! A 70 ANS

Page 27 **1954 : la naissance de l'association**

Page 28 **Une histoire riche en innovations et adaptations**

Page 29 **La fête des 70 ans**

ET POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES ACTIVITÉS DANS NOS ÉTABLISSEMENTS

Page 30 **Établissements pour jeunes**, Page 31 **accueil de jour**, page 32 : **ESAT**, Page 33 à 35 **Foyers**, page 36 et 37 : **Service s**

Le mot de la présidente

Mesdames, Messieurs, chers Adhérents et Invités,

J'ai le plaisir de vous accueillir à l'EANM La Gentilhommière pour notre assemblée générale annuelle. Je vous remercie pour votre présence. Merci aussi à tous les professionnels qui ont participé à l'organisation de cette journée, ceux de l'EANM pour leur accueil et ceux du siège pour la logistique.

L'assemblée générale qui nous réunit aujourd'hui est l'occasion de montrer que nous gardons toujours notre « Cap ». Celui-ci a été fixé dans notre projet associatif 2019-2023 qui arrive à son terme.

2024 est donc l'année de son actualisation et dans cette perspective, nous avons choisi de vous présenter notre rapport annuel, détaillant le bilan de l'année 2023 et les orientations à venir, en reprenant les objectifs de notre projet associatif.

2024 c'est aussi les 70 ans de notre association que nous fêterons le samedi 23 novembre et tout au long de cette année dans nos établissements.

Pour des raisons personnelles et après sept années à la présidence de l'association, j'ai décidé de ne pas me représenter à cette fonction.

Je tiens à remercier chaleureusement les personnes accompagnées et les familles, pour la confiance et le soutien qu'elles accordent à l'association.

Je remercie les administrateurs qui se sont investis au sein du conseil d'administration et du bureau, ainsi que tous les bénévoles qui sont actifs au sein des comités et dans les établissements.

Je remercie aussi sincèrement, M. Boidin, directeur général et M. Foulon, directeur général adjoint, les équipes de direction, les cadres du siège et l'ensemble des professionnels pour leur engagement et leur réactivité au quotidien.

Mes remerciements vont également à nos partenaires institutionnels et associatifs avec lesquels nous œuvrons pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap.

Hélène Schuster

Le mot du directeur général

Depuis une dizaine d'années, notre secteur est confronté à des réformes majeures dans les domaines du droit du travail, de la protection des données personnelles, de la santé et de l'environnement. Ces changements ont un impact significatif sur la gestion des institutions, nécessitant une réflexion approfondie sur l'organisation, la stratégie et le management pour améliorer les services offerts et optimiser les ressources humaines et financières.

Cap' devant ! est également affectée par ces évolutions en raison de ses activités diversifiées et de ses financements. Les démarches qualité, la contractualisation, la maîtrise des dépenses publiques et l'évaluation des politiques publiques entraînent des transformations structurelles profondes dans la gestion et l'organisation, un processus qui s'inscrit dans la durée.

Cap' devant ! est confrontée à 4 enjeux majeurs :

- Placer la personne accompagnée au cœur des préoccupations (droit des bénéficiaires, participation au projet personnalisé, politique de prévention de la maltraitance et de promotion de la bientraitance, autodétermination) essentiellement dans une logique de parcours.
- Offrir le meilleur service, ce qui induit une stratégie de mobilisation, d'optimisation et de suivi.
- Améliorer de façon continue la qualité de service rendu aux bénéficiaires à travers la mesure de la qualité, l'efficacité de la stratégie.
- Optimiser l'organisation et conduire le changement avec un management des ressources humaines favorisant le sens de l'engagement, les collaborations et la reconnaissance individuelle et collective, le développement et l'adaptation des compétences clés des professionnels, y compris des fonctions managériales, une gestion prévisionnelle des emplois et compétences et des parcours professionnels, qualité de vie au travail.

Cap' devant ! a fusionné avec l'association Alternatives, gestionnaire du foyer d'hébergement Plein Ciel situé dans le 20ème arrondissement de Paris. Cette fusion-absorption a mobilisé les ressources du siège tout au long de l'année 2023 et s'est définitivement réalisée au 1er janvier 2024.

Lionel Boidin

Qui sommes nous ?



Cap' devant ! est une association de personnes en situation de handicap, familles et amis qui accompagne des personnes avec paralysie cérébrale, polyhandicap, handicap moteur avec ou sans troubles associés

! Association
reconnue d'utilité publique

Association membre de
Paralysie Cérébrale France



Notre raison d'être et notre mission

La raison d'être de Cap' devant ! est de permettre à chaque personne en situation de handicap d'accéder, en tant que citoyen, à une bonne qualité de vie et à l'épanouissement, et ce dans le respect de ses droits fondamentaux.

Notre mission est d'apporter à chaque personne accompagnée une réponse adaptée à ses souhaits et ses besoins, en affirmant nos valeurs

Humanisme, Ambition, Engagement

Pour Cap' devant ! la personne en situation de handicap est une personne à part entière, avec ses spécificités et ses potentialités.

Nos chiffres clés au 31 décembre 2023



Plus de 700 personnes
accompagnées



Par près de 500
professionnels



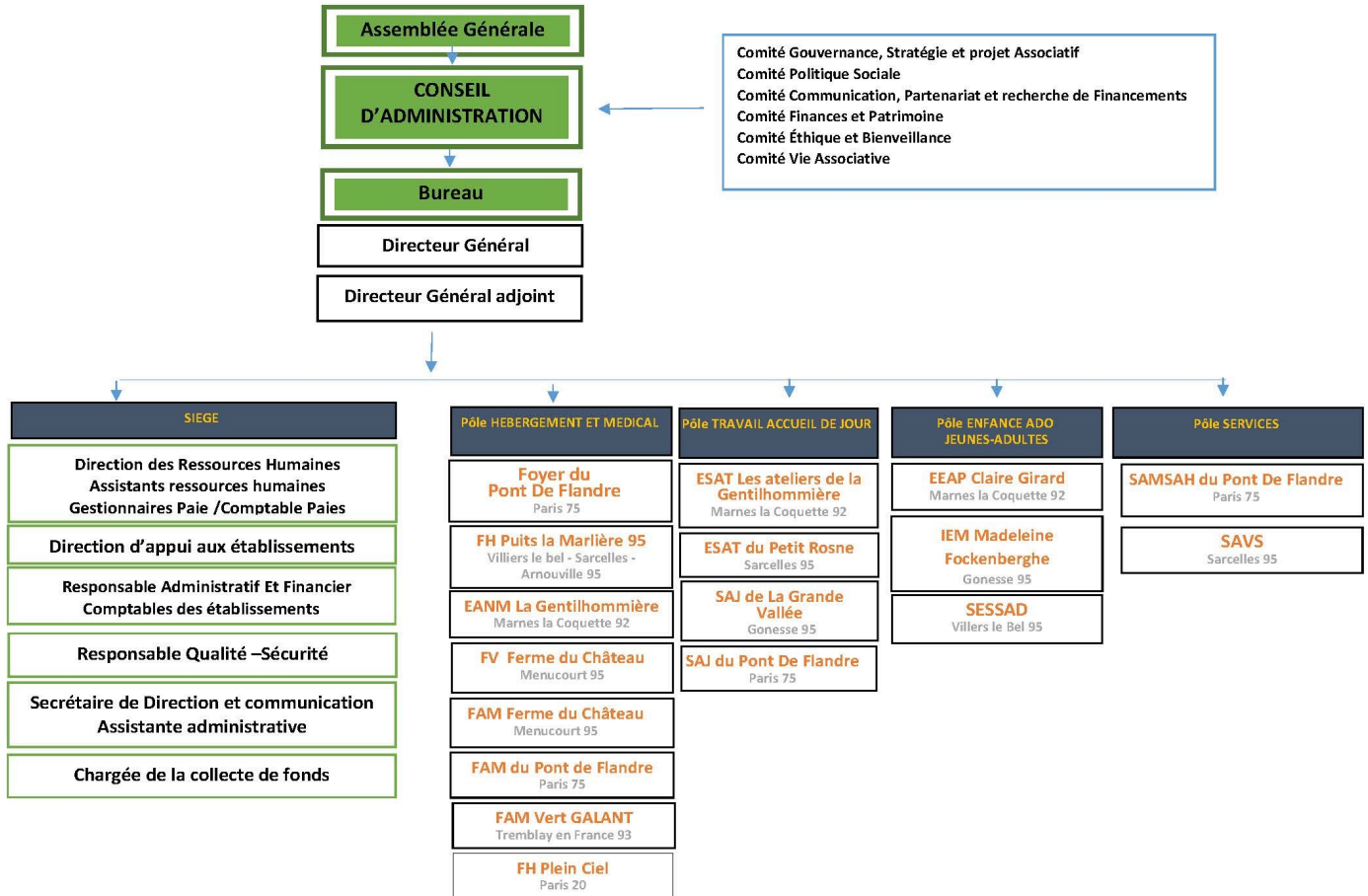
Dans 19 établissements
et services



Sur 5 départements
en Ile-de-France

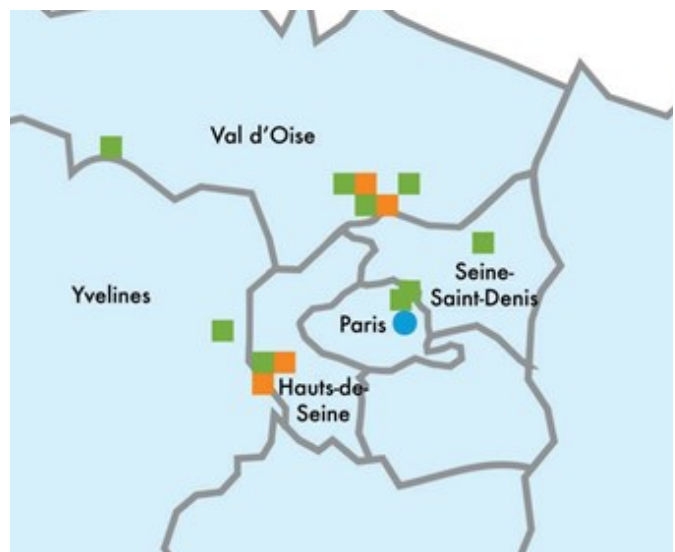
Notre organigramme

Cap' devant ! – Organisation au 02 janvier 2024



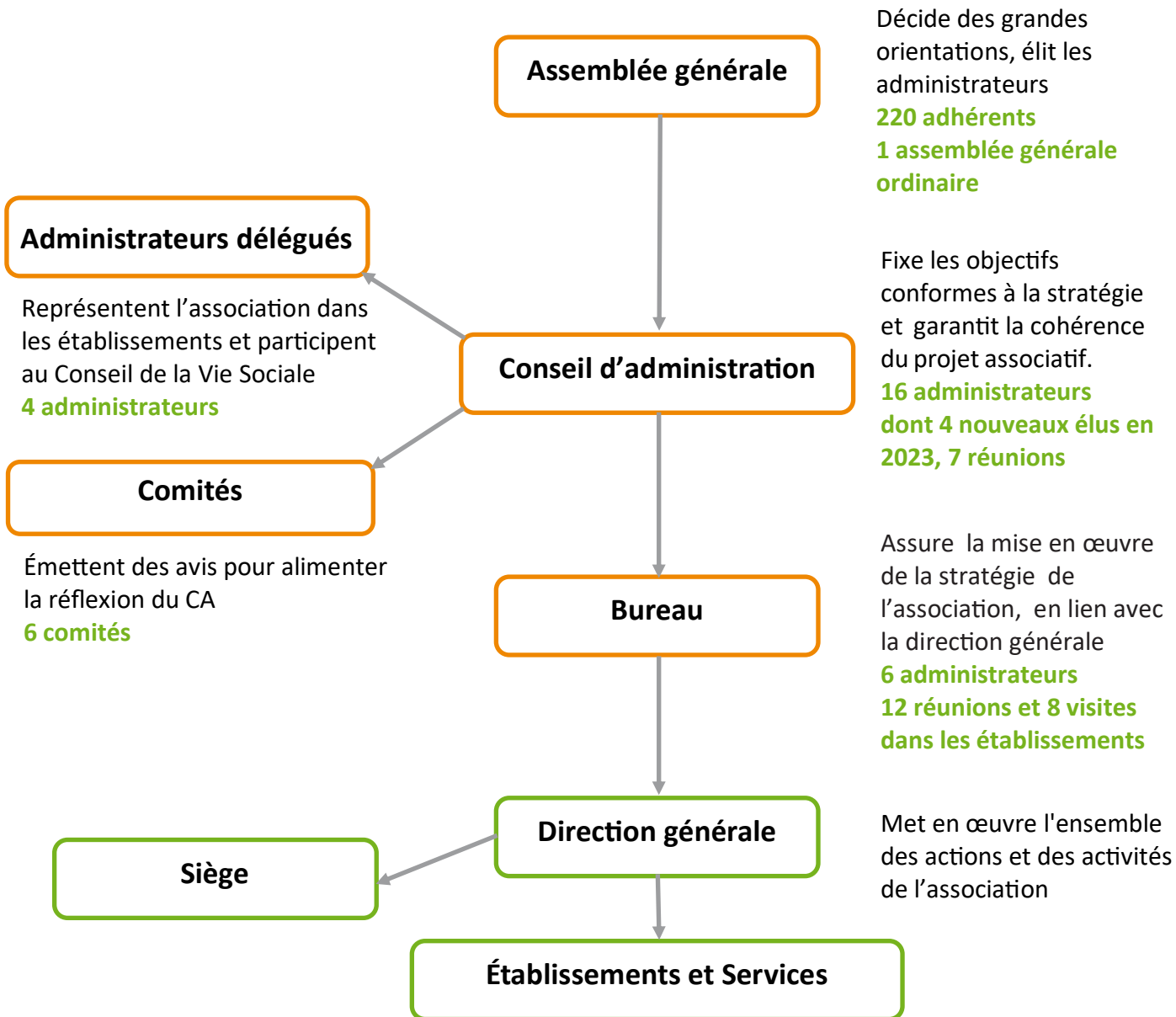
19 établissements implantés en Ile-de-France

- 7** Foyers de Vie (FV) et d'Hébergement (FH)
- 3** Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM)
- 2** Établissements et Service d'Aide par le Travail (ESAT)
- 2** Services d'Accueil de Jour (SAJ)
- 1** Institut d'Éducation Motrice (IEM)
- 1** Établissement pour Enfants et Adolescents polyhandicapés (EEAP)
- 1** Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)
- 1** Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes (SAMSAH)
- 1** Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)



● Siège social

Notre gouvernance



Le conseil d'administration en juin 2023

Bureau	Administrateurs	
Mme Hélène Schuster, présidente	Mme Marie-Sylvie Boutin	Mme Marine Morel-Schaller
Mme Michèle Da Cunha, vice-présidente	M. Jean-Claude Clérici	M. Paul-Olivier Raynaud Lacroze
Mme Lara Chappell, vice présidente	M. Frédéric Gaillarde	Mme Léonore Roussel
M. François Chotin, trésorier	M. Hervé Jégouzo	M. Matthieu Schaller
Mme Marie-Pia Hutin, secrétaire générale		
Mme Maria Gonzalez, administratrice		

Monsieur Hervé Jégouzo a démissionné en novembre 2023.

Décisions du conseil d'administration pour pérenniser nos organisations pour le bien-être des personnes accompagnées en 2023

Des décisions financières et budgétaires

- Approbation des comptes administratifs 2022 des établissements et de l'arrêté des comptes consolidés 2022
- Approbation de la présentation du budget prévisionnel 2023 et du compte administratif 2022 de l'association
- Validation de l'EPRD (État prévisionnel des recettes et des dépenses) : approbation de l'activité prévisionnelle des établissements du périmètre CPOM
- Approbation des budgets prévisionnels des établissements Conseil départemental du Val d'Oise

Des décisions sur les levées de fonds

- Acceptation des legs de Madame Arlette Deshayes et de Monsieur Edmond Billand
- Validation de placements associatifs (comptes à court terme)

Des décisions de recrutement de direction d'établissements et services

- Recrutement de Madame Valérie Junker sur le poste de direction de l'EEAP Claire Girard
- Recrutement de Monsieur Thierry Agostino sur le poste de direction des établissements du Pont de Flandre.
- Recrutement de Madame Véronique Monti sur le poste de direction multisite IEM Madeleine Fockenberghé et SESSAD

Des décisions en lien avec nos statuts

- Validation du DUD (document unique de délégation) présenté par le comité gouvernance et la direction générale
- Validation des documents pour l'assemblée générale 2024
- Signatures des baux de 9 T2 et un studio rue des Ardennes pour le Foyer d'hébergement du Pont de Flandre
- Agrément du conseil d'administration consenti à la présidente pour agir au nom de l'association dans le cadre d'un dépôt de plainte

Des décisions sur la vie associative

- Recrutements d'administrateurs avec l'appui de l'association Passerelles & Compétences
- Engagement dans une démarche Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)
- Mise en place d'une commission « Les 70 ans de l'association »

- ! Intégration des activités d'Alternatives au sein de Cap' devant
 - ◆ Validation du projet de traité de fusion suite à une étude de faisabilité
 - ◆ Convocation de l'assemblée générale extraordinaire pour approbation du traité de fusion.

Nos partenariats

Nos partenariats institutionnels & soutiens financiers

Concernant le **financement de nos établissements**, nous dépendons :

- ♦ des Conseils départementaux,
- ♦ de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France dans le cadre de notre CPOM et des Agences Régionales de Santé des Départements où nous sommes implantés.

Nous sollicitons également le CCAH (Comité Coordination Action Handicap) et la Région Ile-de-France pour obtenir des **subventions** dans le cadre de la réalisation de nos projets .



Nos partenaires associatifs

Fédération Paralysie Cérébrale France

Paralysie Cérébrale France mobilise une force militante de quelques 25 000 personnes, proches-aidants et professionnels, pleinement mobilisées en soutien aux personnes avec paralysie cérébrale.

Cap' devant ! est administrateur de Paralysie Cérébrale France.



ENVOLUDIA

Envoludia est une association de familles, qui gère des établissements accueillant des enfants et adultes infirmes moteurs cérébraux et polyhandicapés, en Ile-de-France avec laquelle nous avons une convention de partenariat.



Fondation Paralysie Cérébrale

La fondation a pour vocation de promouvoir et soutenir la recherche sur la paralysie cérébrale, œuvrer pour la qualité des soins et la diffusion des connaissances et des bonnes pratiques.



Institut de la Motricité Cérébrale

L'institut propose des formations auxquelles participent des professionnels de Cap' devant !.



Nos missions de représentation

Cap' devant ! est représentée dans différentes instances par des administrateurs ou des professionnels. Ainsi :

- des administrateurs participent :
 - ◆ au Conseil consultatif du handicap (CCH) de la Région Ile-de-France,
 - ◆ aux réunions des Présidents d'Association et au Collectif handicap 95, dans le Val d'Oise.
- la direction générale siège aux délégations régionales :
 - ◆ de l'URIOPSS IdF (Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés non Lucratifs Sanitaires et Sociaux)
 - ◆ de Nexem, organisation professionnelle des employeurs du secteur social, médico-social et sanitaire privé à but non lucratif.
- des directions d'établissement représentent Cap' devant ! :
 - ◆ au sein de la MDPH du 95
 - ◆ à la commission d'accessibilité GPSO (Grand Paris Seine Ouest Établissement Public Territorial)
 - ◆ au CREAL, Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations, en faveur des personnes en situation de vulnérabilité
 - ◆ aux Centres communaux d'action sociale (CCAS) de Marnes-la-Coquette et Gonesse
 - ◆ au réseau économique des ESAT et entreprises adaptées (GESAT)
 - ◆ au Mouvement Entreprise Val D'Oise (MEDEF/MEVO) 95
 - ◆ au sein de Roissy Développement.

Il faut aussi souligner l'engagement de personnes accompagnées par Cap' devant ! pour participer à la vie citoyenne, ainsi :

- Une personne accompagnée et une direction d'établissement sont à la commission d'accessibilité de la Ville de Gonesse (95)
- Des jeunes de l'IEM Madeleine Fockenberghé siègent au CMJ (Conseil Municipal des Jeunes)
- Deux personnes en foyer siègent aux conseils municipaux des villes où elles résident depuis 2020.



Monsieur ROBBE
Conseiller Municipal—Ville de Menucourt

Notre communication

Petit Journal

Diffusé à nos adhérents sur les sujets thématiques :

- N° 24 : Une association dynamique. Préparez votre été !
- N° 25 : L'habitat dans tous ses états
- N° 26 : Apprendre tout au long de sa vie

Il est imprimé par notre ESAT Les Ateliers de la Gentilhommière.

Newsletter

Diffusée à nos adhérents, personnes accompagnées, familles, professionnels...

- Avancée des travaux de Viroflay « Les Près aux bois » - Juin 2023
- Annonce du nouveau site internet et des activités de printemps/début d'été dans les établissements - Juillet 2023
- Présentation de la chanson « Même si » et annonce de la journée pour les personnes accompagnées du 14 novembre - Octobre 2023

Réseaux sociaux



@associationcapdevant
663 abonnés



@cap'devant !
158 abonnés



@cap'devant !
291 abonnés



@associationcapdevant
172 abonnés

En 2023, la mise en ligne de notre nouveau site internet www.capdevant.fr

Une navigation plus agréable et une évolution facilitée pour le futur.
De nombreuses ressources, pour les personnes accompagnées avec des documents en FALC ,
les familles et nos professionnels.

Des livrets



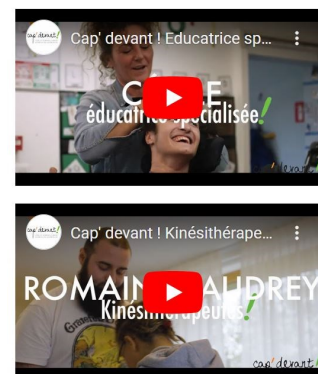
Des chartes



Des sites internet



Des vidéos



Et bien d'autres informations
à découvrir sur le site

Promouvoir et soutenir le pouvoir d'agir des personnes accompagnées

La personne accompagnée doit être actrice de son parcours de vie et donc au centre de nos actions.

AXE 2 du projet associatif

Garantir la participation des personnes accompagnées à la vie de l'établissement et de l'association

Pour garantir la participation des personnes accompagnées, la condition préalable est qu'elles puissent communiquer. La communication ne passant pas que par l'écrit ou l'oral, elles doivent donc disposer d'outils de communication adaptés pour **comprendre, s'exprimer et être comprises.**

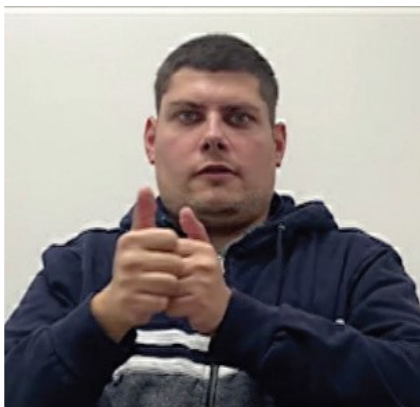
Il faut donc que ces outils soient partagés par tous les partenaires impliqués dans l'accompagnement : familles, professionnels, aidants.

Dans nos établissements sont mis en œuvre :

- des méthodes de **communication alternative et améliorée** (CAA) pour soutenir ou remplacer le langage oral
- des documents écrits sous forme accessible pour tous et adaptée : Facile à Lire et à Comprendre (FALC) , LSF, pictos, images...

LSF et inclusion

Au sein de l'EANM La Gentilhommière à Marnes-La-Coquette, des interprètes en langue des signes française traduisent les informations lors des groupes de paroles et animent des ateliers théâtre.



La participation des personnes en est ainsi facilitée :

- Écoute et prise en compte de leur parole : implication dans leur projet personnalisé, groupes de paroles, rencontres avec les membres du bureau, organisation de journées d'échange à thème
- Implication dans différentes instances : présidence des CVS, trois personnes élues au conseil d'administration de Cap' devant ! participation à différents comités (Gouvernance, Finances et Patrimoine, Éthique, Vie associative).

Un exemple de document en FALC



Et si on créait un groupe d'entraide mutuelle (GEM) !



Des fois, vous vous sentez seul,
vous vous ennuyez
vous cherchez des activités adaptées à votre rythme



Pour vous aider
Cap' devant ! veut créer un GEM

- Dans un GEM,
- vous rencontrez d'autres personnes
 - vous proposez des activités
 - vous choisissez les activités que vous aimez
 - vous pourrez aider au fonctionnement



Des personnes accompagnées,
des familles et des professionnels
travaillent pour créer un GEM



→ Promouvoir et soutenir le pouvoir d'agir des personnes accompagnées

AXE 2 du projet associatif

Garantir la participation des personnes accompagnées à la vie de l'établissement et de l'association

Comité vie associative

Implication des personnes accompagnées et des familles dans la vie associative et organisation de rencontres et d'évènements festifs

Une matinée d'échanges sur la bienveillance en novembre 2023

Cap' devant ! et son comité Vie associative, ont organisé une journée de rencontres pour les personnes accompagnées : plus d'une centaine de personnes accompagnées et de professionnels de nos établissements étaient présents.

La matinée a été dédiée à des échanges sur le thème de **la bienveillance**. Ce sujet

a été présenté sous forme d'un théâtre-forum par la compagnie « Les Rêves Fous ». Des comédiens ont joué des situations conflictuelles afin de communiquer et sensibiliser sur ce sujet.

Les spectateurs, ont ensuite été invités à partager leur ressenti puis à remplacer l'un des acteurs pour proposer des solutions alternatives.

Cette représentation a été illustrée par Agnès Lanchon.

Un fascicule présentant ces échanges et des recommandations a été réalisé.

Il sera à disposition dans tous les établissements pour mettre en place des groupes de réflexion.

Cette matinée a été suivie d'un repas convivial puis d'une après-midi musicale et dansante.



Orientations 2024

Développer et mettre en œuvre dans tous nos établissements la communication alternative améliorée.

Proposer les documents associatifs et de chaque établissement sous forme adaptée. Réunir annuellement les présidents des CVS. Organiser des rencontres et événements festifs pour les personnes accompagnées.

! Quelque soit son handicap, communiquer est un droit fondamental et favorise l'inclusion

→ Promouvoir et soutenir le pouvoir d'agir des personnes accompagnées

AXE 2 du projet associatif

Développer la pair-aidance et la communication entre personnes accompagnées

La **pair-aidance** repose sur l'entraide entre personnes.

Le transfert d'expériences entre des personnes ayant un vécu comparable et l'idée de sortir d'un schéma d'assistance en constituent les principes fondamentaux.

En 2023, des personnes accompagnées par Cap' devant ! se sont formées :

- sur la manière de transmettre leurs expériences à des professionnels et futurs professionnels
- sur l'animation de groupes de paroles pour les personnes accompagnées.

Des experts d'usage à Cap' devant !

Un programme original et innovant a été initié par la fédération Paralyse Cérébrale France : la création d'une Académie des experts d'usages.

« Faire participer les personnes concernées, c'est les reconnaître pleinement comme citoyens et partenaires de l'accompagnement de demain. Lors de cette formation, nous avons élaboré et transmis les outils mais chaque intervenant est resté pleinement autonome sur le fond.»

Julia Boivin, cheffe de projet

En présence de Madame Fadila Khattabi, Ministre déléguée chargée des personnes handicapées, le 30 novembre 2023, la première promotion a été diplômée dont trois résidents du FAM du Pont de Flandre : Marie Laure Kaminski, Cindy Keita et Daniel Prim



! Reconnaître l'expertise du vécu

Orientations 2024

Mettre en place des co-formations avec les personnes, leurs proches et les professionnels pour :

- comprendre la pair-aidance
- identifier les pratiques existantes au sein de la structure sur lesquelles la démarche de pair-aidance peut s'appuyer
- définir les modalités de déploiement de cette démarche au sein de la structure.

→ Promouvoir et soutenir le pouvoir d'agir des personnes accompagnées

AXE 1 du projet associatif

Former et informer les personnes sur leurs droits et libertés et leurs devoirs

La raison d'être de Cap' devant ! est de permettre à chaque personne en situation de handicap d'accéder en tant que citoyen à une bonne qualité de vie, à l'épanouissement dans le respect de ses droits fondamentaux.






Respecter et faire respecter le droit des personnes à décider de leur vie est une priorité : dans le prolongement des journées de rencontre en 2021 et 2022, sur les thèmes de la vie intime et sexuelle et de l'autodétermination, le service Qualité a préparé une **enquête sur le respect des droits** à destination des personnes accompagnées.

Cette enquête sera réalisée au premier trimestre 2024.

Comité Éthique & Bienveillance
Respect de la dignité des personnes et de leurs droits fondamentaux

Respect et mise en œuvre des droits

5. Êtes-vous satisfait(e)...

	 Très satisfait	 Plutôt satisfait	 Plutôt insatisfait	 Très insatisfait	 Non concerné	Sans réponse
des informations qui vous sont transmises au sujet de vos droits ? ¹	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
du respect de votre droit d'aller et venir ? ¹	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
du respect de votre intimité ? ¹	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
du respect de votre vie sexuelle et/ou amoureuse ? ¹	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
du respect de vos droits à la liberté d'opinion et de croyances ? ¹	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
de la recherche de votre consentement ? ¹	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
de l'accompagnement en cas de difficultés ? ¹	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
du respect de la confidentialité des informations vous concernant ? ¹	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Sensibilisation au droit à la vie intime, sexuelle et amoureuse

En avril 2023, une présentation aux directions d'établissement a été faite par Cindy KEITA (résidente du Pont de Flandre) et Sarah Bruce (monitrice éducatrice). Elles ont suivi une formation pour animer des groupes de paroles pour les personnes accompagnées sur la vie intime, sexuelle et amoureuse. L'objectif est d'aller dans les foyers pour animer des groupes de paroles de 8 personnes.



Orientations 2024

Réaliser une enquête sur le respect des droits des personnes accompagnées au sein de Cap' devant ! et analyser les résultats.

Décliner l'engagement associatif vie intime, amoureuse et sexuelle en une charte adaptée à l'établissement via des groupes de paroles. Poursuivre la réflexion sur l'autodétermination avec des formations pour toutes les parties prenantes.

! Le respect des droits pour des citoyens à part entière

→ Promouvoir et soutenir le pouvoir d'agir des personnes accompagnées

AXE 1 du projet associatif

Former et informer les personnes sur leurs droits et libertés et leurs devoirs

Droit à la scolarité pour les jeunes

Le Code de l'Éducation revu en 2023 précise que « le droit à l'éducation est garanti à chacun » et que « l'Éducation est la première priorité nationale. Le service public de l'éducation est conçu et organisé en fonction des élèves et des étudiants » .

Dans nos établissements pour enfants, des unités d'enseignement sont présentes avec des enseignants de l'Éducation nationale. En 2023, certains enfants ont pu partager des moments en inclusion dans des écoles à proximité de l'établissement.

Droits des travailleurs d'ESAT : l'accès à la formation

Toute personne a le droit de se former tout au long de sa vie.

En 2023, des formations ont été organisées : techniques spécifiques aux ateliers, formations sur les gestes de premiers secours, sur les postures au travail, formations LSF...

Les travailleurs en ESAT disposent d'un Compte Personnel de Formation (CPF). Il permet au travailleur de suivre, à son initiative, la formation de son choix.

Nos établissements pour enfants travaillent à l'inclusion scolaire

L'IEM Madeleine Fockenberghe a développé des partenariats sur le territoire : 9 élèves sont scolarisés en ULIS-collège, 1 élève au collège et 1 élève en CAP à l'EREA (Établissement régional d'enseignement adapté) .

L'EEAP Claire Girard a développé :

- des inclusions individuelles dans les écoles de proximité : les vendredis un jeune va dans une classe de CP, une jeune en séance d'histoire dans une classe de CE2 . Les bilans sont très positifs en ce qui concerne le temps de concentration et les interactions entre les élèves.
- des projets inclusifs collectifs : 7 enfants sont allés à l'école maternelle à Marnes La Coquette partager des moments avec les élèves de grande section. Ils ont tous appris la même histoire en LSF.

La valorisation des compétences

La Reconnaissance des Acquis et de l'Expérience (RAE) est un véritable outil de valorisation professionnelle. Elle participe à la prise de confiance en soi et à la construction de l'identité de travailleur. Elle ouvre le champ des «possibles» et permet une première reconnaissance du travail et des efforts accomplis. C'est un premier pas vers une VAE et l'obtention d'un diplôme pour certains.



! Renforcer l'accès des personnes à l'information et à leurs droits

Orientations 2024

Agir auprès de l'éducation nationale pour la création d'unités d'enseignement dans nos établissements.
Développer l'inclusion scolaire.
Valoriser les compétences des travailleurs de nos ESAT.
Développer les formations pour les travailleurs de nos ESAT.

Favoriser le bien-être et l'épanouissement des personnes accompagnées

Cap' devant ! se doit d'apporter à chaque personne une réponse à ses besoins particuliers et lui permettre d'accéder à une bonne qualité de vie et à l'épanouissement.

AXE 3 du projet associatif

Développer une communauté rassemblée autour de la qualité et du bien vivre des personnes accompagnées

Dans tous les établissements, les nombreuses activités éducatives, sportives, culturelles... concourent à l'épanouissement des personnes. En 2023, des partenariats ont été réaffirmés (Handisport, DKbel, CK du bonheur, Théâtre du Soleil ...). Cap' devant ! a développé de nouveaux partenariats avec La Fondation Santé Service, l'Association APED l'Espoir, le Crips (Centre régional d'information et de prévention du sida et pour la santé des jeunes), Le Cube (Centre culturel), la Comédie Française.

Des événements festifs auxquels les proches sont conviés, sont organisés au sein des établissements : marché de Noël à l'IEM Madeleine Fockenberghé et à l'EEAP Claire Girard, galette des rois à la Ferme du Château, joëlettes à l'EEAP, Festijoux à l'EANM La Gentilhommière, kermesse à l'IEM...

Comité Éthique & bienveillance
réflexion en interne et/ou avec ses partenaires, sur le sens de l'accompagnement et du soin

Une action-recherche sur l'estime de soi

Ce projet, mené en collaboration avec l'Université Paris-Descartes, a pour objectif de réaliser une évaluation de l'impact de séances de coiffure et soins esthétiques sur le bien-être, le rapport au corps et l'estime de soi des personnes.

Au sein des établissements de Cap' devant , une socio-esthéticienne et un socio-coiffeur ont proposé aux participants des séances individuelles ou des ateliers en petits groupes. Une centaine de personnes accompagnées ont participé à cette action, chacun a pu bénéficier de 4 séances d'esthétique et 4 séances de coiffure.

Des questionnaires proposés avant puis à l'issue des séances, ont permis d'en évaluer les bienfaits.

Les résultats de cette recherche ont permis la réalisation de guides de bonnes pratiques, plaquettes et vidéos à destination des personnes avec handicap, des familles et des professionnels de l'esthétique



→ Favoriser le bien-être et l'épanouissement des personnes accompagnées

AXE 3 du projet associatif

Développer une communauté rassemblée autour de la qualité et du bien vivre des personnes accompagnées

Un séjour vacances inter-établissements, pensé et initié par les personnes accompagnées

Ce séjour est parti d'une triple volonté : désir d'ouverture des foyers les uns vis-à-vis des autres pour mieux se connaître, désir de découverte d'une région, d'activités de proximité pour faciliter les trajets, et désir de répondre au souhait de chacun avec des réponses choisies et adaptées.

Du 11 au 29 septembre 2023, 47 personnes accompagnées par 28 professionnels de 7 établissements de l'association Cap' devant ! se sont retrouvées par petits groupes pour partager des vacances avec des activités sportives, culturelles et de détente en Normandie.

En balade ou à la piscine, en char à voile ou en dégustation fromagère, à la mer ou dans les musées, chaque activité a été un moment de partage attendu et de découverte espérée.



! Estime de soi et bien être, facilitateurs de l'inclusion sociale

Orientations 2024

Mise en place d'ateliers de socio-esthétiques et coiffure.

Réaliser une enquête de satisfaction auprès des personnes accompagnées sur la qualité de l'accompagnement par l'établissement.

Déploiement du document unique informatisé au bénéfice de la personne accompagnée et des professionnels.

Mettre en place des groupes de parole entre personnes accompagnées et professionnels sur le thème de la bientraitance.

Promouvoir une démarche éthique.

→ Favoriser le bien-être et l'épanouissement des personnes accompagnées

AXE 5 du projet associatif

Développer la mise en réseau avec le territoire pour une approche optimisée des parcours de vie

Le parcours de santé est conçu pour répondre aux besoins des personnes. La signature de **conventions** :

- avec les hôpitaux et les services psychiatriques
- avec des partenaires paramédicaux externalisés pour palier au manque de professionnels de santé dans notre secteur

garantit une prise en charge complète et individualisée, permettant aux résidents de bénéficier d'un suivi médical de qualité.

Des actions de **prévention** sont mises en place sur les soins bucco-dentaires, gynécologiques et le dépistage de certains cancers.

Pour les jeunes de l'EEAP Claire Girard, la **télé médecine** permet des consultations médicales faites à distance, offrant ainsi un accès plus facile aux soins.

Les injections de toxine botulique au sein de nos établissements

Elles sont souvent nécessaires pour soulager certains troubles musculaires chez les personnes en situation de handicap. En collaborant avec des établissements pratiquant l'hospitalisation à domicile, tels que la Fondation Santé Service, nous pouvons proposer ces traitements de manière flexible et sécurisée, tout en maintenant un suivi médical régulier.



! Cap pour un accompagnement adapté en soins

Comité Éthique & bienveillance
réflexion en interne et/ou avec ses partenaires, sur le sens de l'accompagnement et du soin

La prévention bucco-dentaire

C'est un enjeu majeur pour les personnes en situation de handicap, souvent plus vulnérables aux problèmes dentaires en raison de leur condition.

Grâce à RAPSODIPF, nos bénéficiaires ont accès à des actions de sensibilisation, de dépistage et de soins dentaires préventifs, afin de préserver leur santé buccale et générale.



Orientations 2024

Accentuer nos actions de prévention. Développer l'information d'accès à la santé. Poursuivre le déploiement dans les établissements des injections de toxine botulique afin d'éviter les hospitalisations. Continuer le déploiement de la télé médecine. Développer les partenariats pour l'hospitalisation à domicile.

Améliorer et élargir notre offre de services

Chaque personne souhaite disposer d'options adaptées à son handicap, à chaque étape de son parcours de vie.

AXE 5 du projet associatif

Adapter les structures d'accueil et les capacités d'accompagnement aux attentes des personnes accompagnées

L'avancement de nos projets immobiliers

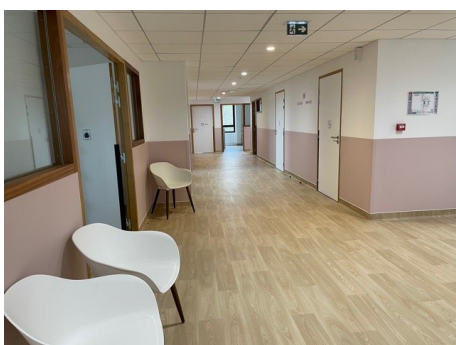
En 2023, comme par les années passées, l'association s'emploie à entretenir, rénover, agrandir ses établissements ou rechercher des locaux mieux adaptés.

Comité Finances & Patrimoine

Entretien et financement du patrimoine immobilier

L'aménagement du site Les Prés aux Bois à Viroflay

Les travaux d'aménagement du site Les Prés aux Bois, débutés en janvier 2023 sont finalisés. Malheureusement un incendie en avril 2024 a retardé l'ouverture de ce site qui doit accueillir 54 adolescents de 10 à 18 ans dans des locaux spacieux et adaptés. Cette ouverture permettra la réorganisation de l'EEAP Claire Girard selon l'âge des enfants en 3 pôles : pôle enfants, pôle adolescence et pôle adulte accueillis sur 3 sites différents.



L'installation des 9 résidents du foyer d'hébergement du Pont de Flandre, rue des Ardennes

En 2023, les 9 T2 ont été livrés par le bailleur Paris Habitat. Cap' devant ! a financé les aménagements intérieurs : cuisine adaptée, portes domotisées, équipements... Et les résidents ont pu enfin s'installer dans ces locaux neufs!



→ Améliorer et élargir notre offre de services

AXE 1 du projet associatif

Développer des plateformes multimodales et élargir notre offre

Une évolution de notre offre

Sur 2023, dans tous les établissements, une analyse des souhaits et besoins des personnes accompagnées et leurs proches a été initiée par la direction générale.

Cette anticipation a permis de répondre à l'**Appel à Manifestation d'Intérêt du Plan Inclus'IF 2030**.

Ainsi, en étroite collaboration avec nos partenaires locaux, Cap' devant ! a déposé début janvier 2024 des dossiers de candidature pour :

- ♦ la création de solutions en Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile (SESSAD) pour accompagner l'inclusion scolaire, les temps à domicile et le soutien aux parents,
- ♦ la création de solutions en Établissement d'Accueil Médicalisé (EAM) pour accompagner le polyhandicap.

! Une demande de 109 places pour un budget de 4,5 M€

Comité Gouvernance & Stratégie

Réflexion sur le développement de l'association

Transformation de l'offre pour les établissements pour jeunes

En 2023, les établissements pour enfants et adolescents, l'IEM Madeleine Fockenberghé et l'EEAP Claire Girard, se sont inscrits dans une démarche accompagnée par l'ARS-IdF et le CREAL (Centre régional d'Études, d'Actions et d'Informations) pour répondre aux nouvelles attentes des jeunes et de leurs familles, et ainsi créer une dynamique positive dans l'équipe. De nombreuses réunions de travail, réunissant professionnels et parents avec l'appui d'une animatrice extérieure, ont permis d'élaborer le fil directeur de la démarche : soutenir l'inclusion sociale et scolaire des jeunes avec 4 axes stratégiques d'évolution :

- ♦ Axe 1. Favoriser l'autodétermination de l'enfant et l'expression des familles
- ♦ Axe 2. Développer l'accès au droit commun par les actions hors les murs
- ♦ Axe 3. Des réponses personnalisées au regard de l'évolution du public accompagné
- ♦ Axe 4. Des réponses adaptées aux jeunes de plus de 18 ans



→ Améliorer et élargir notre offre de services

AXE 1

du projet associatif

Élargir notre offre au bénéfice des personnes accompagnées

La fusion avec une association partageant nos valeurs

Un séminaire en juin 2021 a réuni l'ensemble des administrateurs, la direction générale et les directeurs d'établissement sur le thème « Axes de développement de la stratégie partenariale, de coopération et de rapprochement de Cap' devant ! ». Les conclusions de ce séminaire sont que partenariats et rapprochements avec des acteurs du champ social, médico-social, sanitaire et/ou du domicile seraient un atout fort pour l'association. Ces **coopérations doivent permettre une complémentarité et un enrichissement de l'offre** de Cap' devant ! au bénéfice des personnes accompagnées, de la continuité de leur parcours et de leur inclusion

Comité Gouvernance & Stratégie
Réflexion sur le développement de
l'association

L'intégration de l'association Alternatives

Une démarche de rapprochement avec l'association Alternatives débutée en 2022 par la signature d'une convention, s'est poursuivie en 2023 avec la mise en œuvre d'une étude de faisabilité de ce rapprochement puis l'élaboration d'un traité de fusion.

Le 19 décembre 2023, l'assemblée générale extraordinaire de Cap' devant ! a approuvé la fusion avec Alternatives.

Cette intégration vise à :

- consolider notre présence sur Paris,
- bénéficier de l'expertise d'Alternatives dans l'accompagnement de travailleurs avec handicap, en offrant à chacun la perspective d'une intégration dans la vie ordinaire.

L'association Alternatives, créée en 1986, accompagne 38 travailleurs d'ESAT en situation de handicap mental dans le 20^{ème} arrondissement au sein :

- d'un foyer d'hébergement de 32 places pour un séjour transitoire (3 à 7 ans),
- de six appartements relais pour assurer la transition entre le foyer et la vie en appartements indépendants.



! Évolution de notre offre : oser pour mieux accompagner

Orientations 2024

Rechercher des locaux, négocier avec la DSOL Paris pour le transfert du SAJ et du SAMSAH 75 du Pont de Flandre.

Poursuivre les concertations avec la mairie de Villiers-le-Bel et Val d'Oise Habitat pour le transfert du FH PLM.

Mettre en œuvre les réponses positives aux AMIS. Créer des appartements à Marnes-La-Coquette et transformer des places FV en FAM

Créer un appartement autonomie à l'IEM 95.
Créer un GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle).

Co-construire avec les familles et favoriser leur implication

Aujourd'hui comme hier, la même ambition anime les familles : que tout soit mis en œuvre pour développer pleinement le potentiel de leur proche.

AXE 4 du projet associatif

Renforcer l'accompagnement des familles tout au long du parcours de vie de leur proche et valoriser leur savoir expérientiel

En 2023 :

- des cafés-parents ont été organisés à l'EEAP et au SESSAD, sur différents thèmes (outils de communication, orientation vers le secteur adulte, gestes et postures pour préserver son dos, les fratries...)
- des parents participent aux CVS, à des COPILS sur la transformation de l'offre, à la sélection de prestataires suite à appel d'offre (restauration),
- des événements conviviaux ont été organisés, auxquels les familles ont été conviées, permettant des échanges avec les professionnels, avec d'autres familles afin de partager leur vécu.

Comité Vie associative
Implication et engagement des familles dans la vie associative

Soutenir l'autodétermination de mon enfant au quotidien, comment m'y prendre ?

En juin 2023, une conférence a été proposée pour les familles sur ce thème par Julia Boivin.

Elle a présenté le concept puis développé ce qui peut freiner ou à l'inverse favoriser le développement de l'autodétermination.

« À n'importe quel âge, quel que soit son niveau de dépendance, c'est possible ! L'accompagner à choisir, mais pas que ! L'accompagner aussi à mieux se connaître, mieux s'organiser, à se sentir davantage capable et à demander de l'aide. »



Orientations 2024

Proposer des conférences sur des thèmes tels que les mesures de protection des adultes en situation de handicap.
Proposer des formations conjointement avec des professionnels sur l'autodétermination, la communication alternative améliorée, la vie intime, amoureuse et sexuelle...
Communiquer de façon pertinente sur les actions de l'association.

! **Valoriser le savoir expérientiel des familles et inciter leur engagement**

Agir en faveur du bien être des professionnels et du développement de leurs compétences

L'association réaffirme que les personnels constituent la force principale des établissements et services, chacun concourant à la mission associative.

AXE 6 du projet associatif

Améliorer la gestion des ressources humaines et la qualité de vie au travail des professionnels

Depuis plusieurs années, les établissements sociaux et médico-sociaux sont confrontés à des difficultés de recrutement de professionnels et d'attractivité de nos métiers.

Comité Politique Sociale
Participation aux recrutements et développement des compétences internes

Face aux défis de recrutement, le **service des Ressources Humaines** (RH) a mis en œuvre de nombreuses actions en 2023 :

- Diversification des sites d'emploi et partenariats avec des cabinets de recrutements spécialisés dans le domaine du médico-social, cette approche proactive a permis d'attirer des talents qualifiés et de répondre pour partie aux besoins en personnel de manière efficace.
- Promotion de nos métiers aux étudiants des écoles de formation aux métiers du prendre soin.
- Attention particulière apportée à l'accueil de stagiaires dans nos établissements pour les amener à rejoindre Cap' devant !.
- Organisation de séminaires d'intégration pour les nouveaux salariés leur permettant d'obtenir des informations essentielles sur la maîtrise des principaux enjeux de l'accompagnement des personnes atteintes de paralysie cérébrale ou pathologie apparentée.

En fin d'année, une réflexion stratégique avec la **Direction Générale** a été entreprise pour réévaluer les processus en place.

Pour assurer un environnement de travail sûr et sain, le **service Qualité** a réalisé avec les directions, des analyses des accidents du travail et des fiches d'événements indésirables. Ces efforts ont permis d'identifier les risques potentiels et de proposer des solutions préventives.

Le service RH a apporté un soutien précieux aux directions pour résoudre diverses problématiques, notamment en matière de relations interpersonnelles et de valorisation du travail. Cette collaboration étroite a favorisé un climat de travail plus apaisé.

Des capsules vidéos de présentation de nos métiers

Des témoignages vidéos d'éducatrice spécialisée, de kinésithérapeute, infirmière et orthophoniste ont été réalisés dans nos établissements. Ces vidéos sont diffusées sur nos réseaux sociaux et notre site internet.

<https://capdevant.fr/actualites/rejoignez-nos-equipes/>



Assurer la pérennité de l'Association

La mobilisation constitue un enjeu fondamental pour garantir la vitalité, l'influence et la pérennité de l'association.

AXE 4 du projet associatif

Inciter les familles à participer et s'investir dans la vie associative

Comme toute association, Cap' devant ! doit sa dynamique à ses adhérents et aux administrateurs bénévoles et ce depuis 70 ans.

Ce qui fait **notre force est le nombre et l'engagement des adhérents**. Les types d'adhésions ont été revus avec la possibilité d'adhérer en tant que membre bienfaiteur ou personne morale, et une adhésion réduite pour les personnes en situation de handicap et les jeunes de moins de 25 ans.

Nous sensibilisons aux actions de l'association et à l'importance d'adhérer les personnes accompagnées et les familles, lors des CVS et des fêtes.

Pour développer le bénévolat, nous avons réactualisé le livret du bénévole. Celui-ci a été diffusé au sein des établissements.

L'appui de Passerelles & Compétences

Le conseil d'administration a sollicité P&C pour un accompagnement à la recherche d'administrateurs.

Un autodiagnostic du CA a permis de définir les profils et priorités souhaités et de rédiger des fiches de mission. Nous avons pu ainsi rencontrer plusieurs candidats sélectionnés par P&C puis en intégrer dans notre conseil d'administration.



**! On a besoin de vous !
Adhérez, engagez-vous !**

Comité Gouvernance

Respect du projet asso
Veiller au renouvellement du CA et l'engagement des familles

Témoignage d'une bénévole au foyer du Vert-Galant

Je crée des animations autour de l'anglais : civilisation, actualité, histoire, musique... C'est très varié et c'est ce qui les intéresse. Quand on est bénévole on s'enrichit soi-même. C'est un échange réciproque, ce n'est pas moi qui leur apporte quelque chose mais on s'apporte mutuellement. Je trouve que dans ce foyer il y a une solidarité et une écoute formidable, et une grande patience entre les résidents. Ils sont toujours très accueillants. »

Vous aussi, vous pouvez agir :

- ◆ En promouvant nos projets et nos actions dans votre entourage tant personnel que professionnel
- ◆ En adhérant
- ◆ En devenant bénévole
- ◆ En participant à un comité
- ◆ En devenant administrateur

Orientations 2024

Renforcer la visibilité de Cap' devant !
- mise à jour régulière de nos supports de communication et site internet,
- renforcement de notre présence sur les réseaux sociaux,
- organisation d'évènements : portes ouvertes, fêtes dans les établissements.
Développer les adhésions et inciter la participation et l'engagement.

→ Assurer la pérennité de l'Association

AXE 7 du projet associatif

Développer des financements hybrides

Le suivi de l'état financier annuel de l'association est présenté dans le rapport de gestion.

En complément des financements négociés avec nos partenaires institutionnels, nous avons poursuivi nos efforts pour trouver des sources de financement complémentaires nécessaires à la réalisation de projets :

- pour créer des places répondant aux besoins des personnes et de leurs familles nous nous sommes mobilisés pour répondre à des AMIS (voir page 20)
- pour contribuer au financement de projets « bien être » nous avons fait des appels à dons auprès de nos adhérents de nos prestataires et fournisseurs
 - installation d'une balnéothérapie à l'EEAP Claire Girard
 - mise en place d'un atelier théâtre en LSF
 - journée d'échanges et festive pour les personnes accompagnées

Nous avons également pu bénéficier de 3 legs.

Comité Communication et
recherche de financement

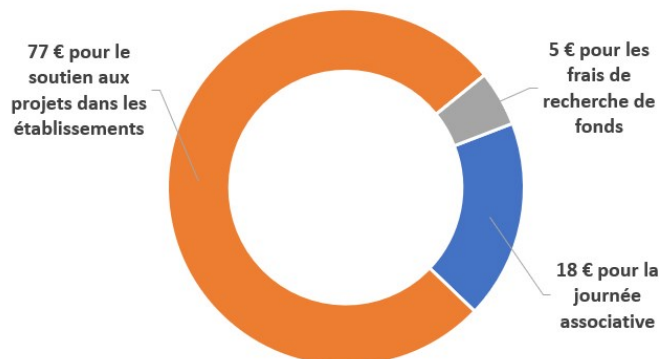
Collecte de fonds privés et partenariats

Bilan collecte de fonds 2023

DONS DES PARTICULIERS	30 427 €
DONS DES ENTREPRISES	30 800 €
TOTAL des DONS	61 227 €*
SUBVENTION DÉPARTEMENT SEINE SAINT DENIS pour faire face aux dépenses subies suite aux émeutes	90 000 €

*Dont 43 866€ pour l'association

Utilisation des dons
pour 100 euros



La Course des Héros

Cap' devant ! a participé en 2023 à la Course des Héros, un évènement festif et sportif.

20 participants, **6573 €** qui permettent de participer à l'achat :

- d'équipements d'extérieur pour le SAJ La Grande Vallée
- d'un espace multisensoriel pour le FV/FAM La Ferme du Château



**! Donner à Cap' devant !
c'est agir avec nous !**

Orientations 2024

Assurer la pérennité économique de l'association.
Optimiser les coûts.
Diversifier les ressources.
Prioriser les enjeux dans le cadre d'une démarche RSE

1954 : la naissance de l'association

En 1954, les personnes en situation de handicap étaient cachées du public et prises en charge dans les hôpitaux et les hospices.

Madeleine Fockenberghé, figure de la résistance, rencontre le Professeur Guy Tardieu, chargé du « Service d'irrécurables » à l'hôpital du Kremlin Bicêtre. Avec celui-ci et des parents d'enfants présents dans ce service, elle crée l'Association Nationale des Infirmes Moteurs Cérébraux (ANIMC) en 1954. Jean Thibierge parent d'un enfant IMC en devient le Président fondateur.



Madeleine FOCKENBERGHE



Guy TARDIEU

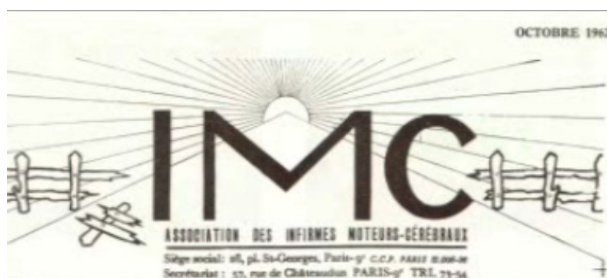


Jean THIBIERGE

Témoignage de Mme Le Bihan, membre fondateur de l'association

« En 1954, rien n'avait encore été fait pour les IMC, ils étaient très peu connus. Quelle fût notre joie lorsque nous apprîmes qu'un service spécialisé venait d'ouvrir à Garches : enfin quelqu'un connaissait le problème de nos enfants, les recevait en externat avec un ramassage. Parents, nous savions bien que ce que nous faisons, nos enfants n'en profiteraient pas. Pour les premiers centres créés, nos enfants se trouvèrent trop âgés pour en bénéficier, mais qu'importait, nous savions que ce que nous faisons servirait aux parents qui viendraient derrière nous et qu'ainsi ils auraient le bénéfice de notre action dans les années à venir. »

! 1959 : Le 1er établissement de l'association
le centre préscolaire Claire Girard



Une histoire riche en innovations et adaptations

Pour répondre à l'évolution des besoins des enfants, puis des adolescents et enfin d'adultes en situation de handicap, l'association, au fil des années, ouvre des établissements, diversifie son offre, intègre d'autres associations et innove.



Un engagement indéfectible de femmes et d'hommes depuis 70 ans

Notre histoire, c'est l'engagement indéfectible qu'ils soient adhérents, personnes accompagnées, familles ou bénévoles, qui permet à l'association de poursuivre ses missions. C'est également des professionnels compétents engagés au quotidien pour accompagner nos proches. Nous leur sommes extrêmement reconnaissants et tenons à les remercier chaleureusement.

Depuis la création de l'association, ce sont les personnes en situation de handicap qui nous guident selon leurs souhaits et leurs besoins.

Nous devons continuer à avancer et innover pour répondre à leurs attentes ainsi qu'à celles de leurs familles.

Ce que nous voulons tous, c'est que les personnes en situation de handicap soient heureuses. C'est, pour les années à venir, notre souhait le plus cher et qui reste le même depuis 70 ans...

Commission 70 ans

Organisation de la fête de l'association et de différents évènements en lien avec les 70 ans

Cap' devant ! fêtera ses 70 ans



le samedi 23 novembre 2024



de 10h30 à 17h



Dans un lieu magique des Hauts-de-Seine



AU PROGRAMME



Café d'accueil, animations musicales et jeux, déjeuner festif, spectacles, dancing... et des surprises pour tous !

Et pour en savoir plus sur la vie dans nos établissements

Page 31 : **Pôle enfants, adolescents et jeunes adultes**

- Institut d'éducation motrice Madeleine Fockenberghe
95 - Gonesse
- Établissement pour enfants et adolescents polyhandicapés Claire Girard
92 - Marnes la coquette

Pages 32 et 33 : **Pôle accueil de jour et travail**

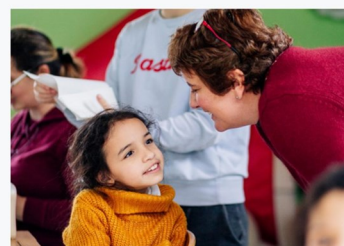
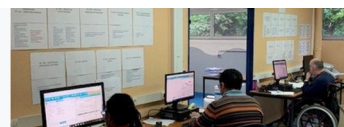
- Service d'accueil de jour La Grande Vallée
95 - Gonesse
- Service d'accueil de jour du Pont de Flandre
75 - Paris 19ème
- Établissement et service d'aide par le travail Le Petit Rosne
95 - Sarcelles
- Établissement et service d'aide par le travail Les Ateliers de la Gentilhommière
92 - Marnes-la-Coquette

Pages 34 à 36 : **Pôle hébergement et médical**

- Foyer d'Accueil Médicalisé Le Vert-Galant
93 - Tremblay-en-France
- Foyers de vie et d'hébergement la Gentilhommière
92 - Marnes-la-Coquette
- Foyer d'Hébergement de Puits la-Marlière et Aïda
95 - Sarcelles 95400 Villiers-le-Bel 95400 Arnouville
- Foyers de vie et d'accueil médicalisé La Ferme du Château
95 - Menucourt
- Foyers d'hébergement, de vie et d'accueil médicalisé du Pont de Flandre
75 - Paris

Pages 37 et 38 : **Pôle services**

- SESSAD
95 - Villiers-le-Bel
- SAVS
95 - Villiers-le-Bel
- SAMSAH du Pont de Flandre
75 - Paris



Et pour en savoir plus sur la vie dans nos établissements

IEM Madeleine Fockenberghe (95)

 **117**
Jeunes
accompagnés

 Moyenne d'âge
16 ans

 **115**
professionnels

Zoom sur la Communication Alternative Améliorée (CAA)

! Environ 30 jeunes ont, en terme de communication, besoin d'un support de CAA. Une ergothérapeute et une orthophoniste travaillent à la mise en place de ces outils dans le cadre d'une prise en charge individuelle. L'IEM Madeleine Fockenberghe dispose de **2 logiciels de communication** et d'**une tablette avec une commande oculaire** et utilise également des pictos, photos et signes pour une communication adaptée. Pour rendre cette communication efficace, l'implication de tous est nécessaire. Une formation permettra de **mobiliser plus de professionnels**.

Activités

Participation et citoyenneté

Huit jeunes de l'IEM, élus au **Conseil Municipal des Jeunes**, participent à des événements organisés par la ville de Gonesse. Partenariat avec la Maison Intergénérationnelle de Gonesse : activités ludiques partagées entre les jeunes et des personnes âgées de la commune.

Ateliers Sécurité routière 1 fois par semaine, avec le centre de formation Cap' conduite.

Loisirs, médiations thérapeutiques

Poursuite de partenariats :

- avec l'association CéKeDuBonheur dans le cadre de manifestations culturelles et de loisirs,
- avec l'association Le pied à l'Étrier dans le cadre d'un atelier d'équithérapie,
- avec l'association DK-BEL dans le cadre d'un atelier de danse fauteuil.

Ateliers de sonothérapie avec une intervenante bénévole, une fois par mois pour dix à douze jeunes.

Compétition internationale de Frame Running au Danemark

Deux jeunes de l'IEM M. Fockenberghe ont participé à la compétition de Frame Running au Danemark en juillet 2023 et ont établi leurs records personnels.



EEAP Claire Girard (92)

 **103**
Jeunes
accompagnés

 Moyenne d'âge
13 ans

 **98**
professionnels

Zoom sur un projet fédérateur

! A l'occasion de sa réorganisation en pôle d'âge et pour fédérer l'équipe autour d'un projet différent l'équipe de l'EEAP s'est lancée un défi avec l'aide d'Oliver Loeb : **concevoir et réaliser sa propre chanson** pour mettre en avant la joie de vivre et les capacités des jeunes qu'elle accompagne. La chanson s'intitule « Même Si » <https://youtu.be/H6BjUrs3tBA>
Le résultat est valorisant, dynamisant pour l'équipe. Nous espérons aussi que ce clip donne envie à de futurs professionnels de rejoindre l'équipe !



Les activités

- Activités sportives
- Poney
- Parcours moteur
- Activités/jeux autour du sensoriel
- Salle snoezelen, Relaxation
- Ateliers avec la professeure des écoles
- Atelier cuisine
- Arts plastiques
- Histoires signées
- Contes animés
- Ferme pédagogique
- Médiation animale
- Sono-thérapie
- Art-thérapie
- Musicothérapie

Les sorties

- Jardin d'acclimatation
- Patinoire
- Jump park
- Zoo de Beauval,
- Salon aéronautique
- Accrobranche
- Montgolfière de Paris
- Barques à Versailles
- Bowling, ...

Grands événements : baptêmes de l'air, marché de Noël, course de Joëlettes, spectacles (Violon d'Angie, Leds, de Noël...)



Et pour en savoir plus sur la vie dans nos établissements

SAJ La Grande Vallée (95)

 **43**
personnes
accompagnées

 Moyenne d'âge
43 ans

 **17**
professionnels

Activités

Des ateliers : Langue des signes, rédaction du journal des "Petites pages du SAJ", prévention routière, théâtre, jardinage...

Des activités sportives : découverte des arts martiaux, danse, piscine, boccia, handi-fitness, basket-fauteuil, équithérapie

Des sorties : Médiathèque de Gonesse...

Les transferts

Transfert en Corse, Sports d'hiver (Pralogan) , à Hyères
Séjour inter-établissements Cap' devant !



! Et pour l'avenir

Le SAJ s'est réinterrogé sur les activités et les modalités d'accompagnement, afin d'ajuster ou réajuster les objectifs fixés dans les projets personnalisés.

- La démarche d'autoévaluation est un excellent levier de ré-interrogation et une étape importante de bilan. Ce travail associe les personnes accompagnées et les professionnels dans un même niveau de réflexion pour apporter une vision partagée et coordonnée de l'avenir du SAJ.
- Les journées de formation, avec LISEK-Formation, sur l'avenir du SAJ ont contribué à positionner les personnes accompagnées et les professionnels dans un débat partagé. Ce travail sera repris, en 2024 afin de poser les bases du projet du SAJ de demain.

SAJ Le Pont de Flandre (75)

 **26**
personnes
accompagnées

 Moyenne d'âge
29 ans

 **5**
professionnels

Les activités

Partenariat de quartier les personnes du SAJ continuent à bénéficier des nombreuses activités proposées par les différents partenaires de quartier comme Le 104, le centre Mathis

Groupe Danse Contact : tous les vendredis matin et propose régulièrement des représentations.

Partenariat sportif avec le club Appollo : Boxe et Zumba

Projet photo : partenariat avec le photographe Hormoz et son projet « Présence » : l'ART comme vecteur de rapprochement et lien social. Favoriser le vivre ensemble, l'inclusion, l'intergénérationnel et les activités habitants-artistes.

Les sorties

Fête du cidre et du dragon, Séjour inter-établissements en Normandie.

! Et pour l'avenir

Une réflexion est menée sur la réorganisation :

- des séances de kinésithérapie afin de mieux les coordonner avec les activités thérapeutiques et les activités de rééducation mises en place en journée,
- des espaces à l'intérieur du SAJ, afin de créer un espace de relaxation et d'isolement pour les personnes sensibles au bruit,
- de la traçabilité des transmissions des données des personnes accompagnées.



Et pour en savoir plus sur la vie dans nos établissements

ESAT Le Petit Rosne (95)

 **76**
travailleurs
pour 65 ETP

 **Moyenne d'âge**
36 ans

 **13**
professionnels

 **12**
stagiaires accueillis
en 2023

Les ateliers

Le **pôle Conditionnement** a pérennisé sa clientèle. La professionnalisation des personnes accompagnées s'est poursuivie tout au long de l'année, avec la mise en place d'un cycle de formation « Différent et Compétent » et la validation, pour quatre travailleurs, d'un titre de RAE (Reconnaissance des Acquis et de l'Expérience) ».

Deux activités sont venues compléter l'offre de service des ateliers :

- « **Fête Impériale** » : E-commerce avec préparations de commandes et expéditions de la marchandise.
- **Espaces verts** : création d'une équipe avec deux contrats d'entretien signés.

Par ailleurs, les travailleurs de l'ESAT et les professionnels ont bénéficié de 3 jours de formation sur le Plan de Transformation des ESAT.



CAP' CONDUITE a finalisé ses démarches de **labellisation, QUALIOPI, CPF, IMPI**, et peut désormais se consacrer à son développement et à l'accueil de nouveaux élèves.

Des conventions ont été signées avec des associations pour développer des programmes de prévention routière, d'apprentissage du code de la route et de la conduite.


! Et pour l'avenir

L'ESAT doit affirmer son positionnement sur la valorisation des compétences des travailleurs à travers la mise en place d'activités variées qui apportent une vraie valeur ajoutée aux objectifs fixés dans le projet individualisé de chacun.

Afin d'apporter de nouveaux éclairages et de revitaliser le positionnement de ses activités, l'ESAT a fait appel au **Réseau GESAT** et au **cabinet les Petites Rivières** afin de faire un diagnostic, à la fois interne et externe, pour dégager des pistes d'orientations. Ce travail d'étude a pour objectifs de **cibler des nouvelles activités** et de construire **les partenariats nécessaires** au développement des compétences des travailleurs de l'ESAT mais surtout de **positionner l'ESAT** dans une démarche inclusive dynamique et pérenne.

ESAT Les Ateliers de la Gentilhommière (92)

 **51**
travailleurs
pour 46.4 ETP

 **Moyenne d'âge**
30.4 ans

 **13**
professionnels

 **16**
stagiaires accueillis
en 2023

Nos actions à l'ESAT

Des actions de communication améliorée et alternative mises en place :

- **L'utilisation généralisée de la langue des signes** par l'ensemble des moniteurs d'atelier qui sont soit en formation ou déjà formés
- **L'activité de théâtre** pour les travailleurs malentendants a commencé cette année
- Une **formation à la traduction en FALC de documents**

Des actions en faveur de l'inclusion :

- La participation de 24 travailleurs au **DUODAY**. Cette journée permet de partager les pratiques et de découvrir d'autres métiers.
- Un **service de la Poste** qui permet une ouverture de l'ESAT auprès des habitants de la ville de Marnes-la-Coquette. Ils viennent poster leur courrier ou retirer des colis.
- Des **misés à disposition de travailleurs dans différents domaines en milieu ordinaire**.
- Des rencontres avec des clients : certains travailleurs ont pu participer aux **temps festifs de certaines entreprises** pour consolider les liens.



! Et pour l'avenir

- Un **nouvel atelier menuiserie**, en cours de création, avec l'achat de nouveaux matériels et la formation de travailleurs par un moniteur menuisier de métier.
- La **formation au FALC d'un moniteur** en vue de développer un atelier de traduction en FALC des documents.
- Le **développement de l'Atelier de fabrication** des goodies, en cours de réalisation.

Et pour en savoir plus sur la vie dans nos établissements

Foyer le Vert-Galant (93)



35
personnes
accompagnées



Moyenne d'âge
44 ans



45
professionnels



Des partenariats pour le parcours de soins et de vie des résidents

- Avec Santé service pour les injections des toxines sur notre établissement
- Avec l'Hôpital de proximité R. Ballanger d'Aulnay-sous-Bois pour les urgences
- Avec plusieurs sociétés spécialisées dans l'appareillage
- Avec divers professionnels de santé libéraux : podologue, orthophoniste, kinésithérapeute
- Avec le réseau Rhapsod'If pour les soins dentaires et la formation des professionnels
- Avec le réseau Handigynéco pour le suivi gynécologique



Les activités

- Lecture de poèmes
- Arts plastiques
- Poterie
- Chant et percussions
- Sport : foot-fauteuil, hip-hop, boxe, zumba, gym douce
- Des sorties : salon de l'automobile, matchs du PSG, marché de Noël...

Les transferts

- Ski
- Charente maritime
- Road trip en Italie
- Normandie (séjour inter-établissements)

EANM la Gentilhommière (92)



34
personnes
accompagnées



Moyenne d'âge
31 ans



24
professionnels



La communication alternative améliorée

Notre établissement accueille des personnes malentendantes et sourdes. Les actions de la communication améliorée et alternative mises en place au sein de l'EANM :

La pratique de la langue des signes par l'ensemble des professionnels : L'établissement forme chaque année un à deux professionnels à la langue des signes afin de pouvoir communiquer avec l'ensemble des résidents. La pratique de la LSF est généralisée, et l'année dernière, deux résidents l'ont enseigné à raison d'une fois/semaine aux autres résidents pour favoriser la communication pendant les temps collectifs.

La mise en place de pictogrammes pour illustrer les différentes actions du quotidien et permettre à l'ensemble des résidents de comprendre les consignes et de participer à la vie de l'établissement.

Un registre des entrées et sorties avec des photos et des cases à cocher pour faciliter la lecture pour tous.

Un atelier théâtre pour les résidents. Depuis le mois de février, nous avons mis en place un atelier théâtre par un intervenant de l'International Visual Théâtre pour les résidents malentendants.

La mise en place systématique de l'intervention d'un interprète de LSF lors du Conseil de la Vie Sociale.



Pour une communication facilitée entre tous, **la mise en place de trois téléphones portables professionnels** répartis comme suit :

- un pour les rendez-vous médicaux et les prises de rendez-vous extérieurs,
- un pour les sorties avec les résidents pour éviter aux professionnels d'utiliser leur téléphone personnel,
- un téléphone identifié auprès des familles et des partenaires pour que l'établissement soit joignable à tout moment.

Foyer Puits-la-Marlière-Aïda (95)

 **41**
personnes
accompagnées

 **Moyenne d'âge**
36 ans

 **32**
professionnels

Transferts

- Turquie : voyage au cœur de l'hospitalité ottomane
- Marseille : découverte de la cité phocéenne
- Vendée : entre histoire et nature
- Normandie : pour le plaisir de se retrouver avec des personnes d'autres établissements

Activités

- Sportives : tournoi Muay Thai
- Culturelles : Concert Aya Nakamura, concert Reggae
- Bien-être : sorties à la mer, base de loisirs, parisienne

Zoom sur

« Rien sur nous, sans nous ! ». C'est sur ce slogan toujours d'actualité que de concert, l'équipe de professionnels de PLM Aïda et les personnes accompagnées ont élaboré les grands axes de l'année 2023 : retravailler les fondamentaux.

L'accès aux soins, à la culture, aux loisirs, à la vie citoyenne ont été les grands axes de l'année 2023. Ils se sont traduits par des ouvertures partenariales, des activités et séjours nouveaux.



Foyer La Ferme du Château (95)

 **46**
personnes
accompagnées

 **Moyenne d'âge**
45 ans

 **48**
professionnels

Activités

Sociales

- ventes de plants de la serre du foyer
- Participation à la collecte alimentaire avec l'épicerie sociale

Sportives

- Équitation à Maisons-Laffitte
- Boccia : championnat de France
- Gym douce, activité multisports
- Association PSG Handicap : implication de nombreux bénévoles et favorisant la rencontre
- Canoë

Culturelles

- Le partenariat contractualisé avec Le Forum de Vauréal, en lien avec la compagnie du Théâtre du Cristal, a permis de participer à un atelier « Peaux de Batterie », permettant l'initiation à la peinture sur des peaux de percussions puis l'exposition pendant plusieurs jours dans la salle de concert.
- Atelier avec une artiste verrier
- Théâtre, concert

Transferts

- Fauteuil ski dans le Jura
- Joëlette itinérante en Auvergne
- Découverte en Vendée
- Rencontre en Normandie



Zoom sur

Les personnes accompagnées ont guidé les grands projets 2023. Dans une dynamique de coopération, le foyer de La Ferme du Château a continué à **mobiliser les compétences** de toutes les personnes accompagnées pour **développer les projets qui les motivent**.

Fort de ses activités phares couvrant les domaines culturels, sportif et bien-être, les personnes accompagnées du foyer ont **impulsé un séjour** qui a réussi à embarquer tous les établissements de l'association sur 3 semaines en Normandie. En lien avec le Forum de Vauréal, à force d'inviter d'excellents musiciens, la ferme a révélé **des talents** qui se sont produits sur scène lors d'un concert de percussions mais également dans une création de contes mise en scène.

Foyers du Pont de Flandre (75)

 **21**
personnes
accompagnées

 Moyenne d'âge
51 ans

 **22**
professionnels

Les activités éducatives, les sorties

- **Des activités et des sorties avec les résidents de façon commune** entre le FAM, le FV et le FH afin de créer du lien entre eux : anniversaire des résidents, soirée à thème (Saint Valentin, Pâques, Fête de la musique, ...), diverses sorties (zoo, parc, cinéma...), jeux de société, activités manuelles (décorations), atelier cuisine, sorties au restaurant...
- **Un repas thérapeutique** : Un résident invite deux ou trois autres résidents et organise un repas pour ses convives à l'aide d'un professionnel.
- Certains résidents sont inscrits dans des activités de façon individuelle ou en groupe en partenariat notamment au Centre Culturel Mathis et le 104 : danse, chorale, dessin...
- Des activités ou sorties ont été organisées en lien avec le SAJ comme la zumba et le SAMSAH lors d'une exposition au Musée du Louvre.



Participation au transfert inter-établissement

- Un transfert inter établissement a eu lieu du 14 au 18 septembre en Normandie.

Huit personnes accompagnées par les établissements du Pont de Flandre ont pu profiter de ce séjour dont quatre résidents des foyers (deux du FAM, un du FV et un en FH).

Sur place, d'autres établissements de l'association étaient présents. Les résidents ont pu profiter de diverses activités culturelles et de détente.

Et pour en savoir plus sur la vie dans nos établissements

SESSAD (95)

 **61**
personnes
accompagnées


 **Moyenne âge**
14 ans

 **20**
professionnels

Nos actions

Des accompagnements scolaires :

Chaque jeune a été scolarisé dans son école, collège de secteur ou lycée et a bénéficié d'un PPS réactualisé en partenariat avec sa famille et l'éducation nationale lors du suivi par l'ESS (Équipe de Suivi de Scolarisation). 12 jeunes scolarisés en ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire) ont bénéficié d'aménagements plus souples de leur scolarisation et d'un rythme plus adapté à leurs besoins. Le principal du collège où se trouve l'ULIS semble favorable à la création d'un réel partenariat, avec des actions de sensibilisations auprès des professeurs.

 Le service travaille avec ses différents réseaux pour proposer des solutions d'accompagnement (stages) et d'orientation adaptées. Nous avons développé nos liens avec les missions locales du secteur grâce à notre participation à différentes réunions.

Des accompagnements hors des temps scolaires :

En plus des accompagnements individuels :

- Deux groupes le mercredi après-midi dans des salles extérieures : le groupe Sport (Gymnase de Villiers-le-Bel) et le groupe Danse (Gymnase Jesses OWENS à Gonesse).
- Le groupe foot (12 joueurs) : participation à la coupe de France Futsal en juin (2^{ème} place du classement). 13 autres ont pu participer aux jeux de l'Avenir régionaux Handisport en mars.
- Le groupe Danse : réalisation d'une chorégraphie avec la compagnie DK'BEL puis d'une représentation à la maison de quartier en juin avec d'autres jeunes de Villiers-le-Bel. Et un stage durant les vacances scolaires avec d'autres jeunes du quartier, qui a donné lieu à de beaux échanges et de beaux moments de danse inclusive !
- D'autres temps de sortie ont pu être proposés : spectacle de fin d'année à Paris pour les plus grands et les plus petits.



SAVS (95)

 **13**
personnes
accompagnées

 **Moyenne d'âge**
47 ans


 **2**
professionnels

Domaines d'intervention

Au cours de l'année 2023, le SAVS a apporté un soutien personnalisé aux personnes accompagnées pour améliorer leur qualité de vie, développer leur autonomie et s'intégrer pleinement dans la société.

Dans ce cadre, nous développons nos actions sur :

- **L'aide à la vie quotidienne** : soutien pratique pour aider les personnes accompagnées dans leurs activités quotidiennes, (gestion des tâches ménagères, la préparation des repas et la gestion des finances - aide à l'organisation et la planification des rendez-vous). Le SAVS est parfois contacté juste pour être « rassurant », pour conforter la personne dans ce qu'elle a fait de bien pour elle.
- **Le parcours de soin** : le soin n'est pas une compétence directe du SAVS mais il travaille en collaboration avec les personnes accompagnées pour les aider à naviguer à travers le système de santé.
- **Le soutien à la parentalité** : pour les personnes accompagnées qui sont parents, le SAVS fournit un soutien spécialisé pour les aider dans leur rôle parental que ce soit en offrant des conseils éducatifs ou en les mettant en relation des services spécialisés (ex : AFAD).
- **Le retour à l'emploi** : pour les personnes qui souhaitent réintégrer le marché du travail, nous les avons aidé à identifier des opportunités d'emploi, conseillé dans la rédaction de CV et de lettres de motivation.
- **L'adaptabilité du logement** : le SAVS a pu fournir des conseils et surtout des assistances pour mettre en œuvre les adaptations nécessaires.

 Les professionnels du SAVS ont travaillé activement pour aider les personnes accompagnées à **rompre avec l'isolement** en organisant des activités sociales, des sorties en groupe et en facilitant les interactions avec la communauté locale. (ex : développement d'un partenariat avec la Comédie Française).

SAMSAH (75)

 **39**
personnes
accompagnées

 **Moyenne d'âge**
40 ans

 **8**
professionnels

Activités

Des **rencontres et des sorties** ont été proposées tout au long de l'année en diversifiant les thématiques pour cibler un maximum de personnes et **répondre à la diversité des centres d'intérêts** :

- Le Café Partage
- Sortie Cinéma
- Visite culturelle : exposition Ramsès II à la Villette
- Soirée raclette, crêpes, apéritif dinatoire
- Sortie Bowling, sortie au Stade de France
- Participation à un séjour Inter-établissement, qui avait pour but de s'ouvrir, se découvrir, choisir !

Partenariats

- Un partenariat a été initié avec le Club Apollo proposant des activités sportives adaptées.
- Le partenariat avec un cabinet de kinésithérapie a été renforcé par la signature d'une convention.
Cela n'exclut pas le libre choix des personnes à choisir leur médecin, leur thérapeute, rééducateur de leur choix.
- Une convention a été signée avec la Pharmacie Chardonnet pour améliorer la traçabilité des traitements et l'accompagnement de la mise en place des normes pour une infirmerie de qualité.
- Nous avons renforcé les partenariats avec des organismes hospitaliers parisiens et des organismes d'interventions à domicile pour assurer **la continuité nécessaire et primordiale de l'accompagnement**.

